

# Commission Départementale des Jeunes du 15 octobre 2009

## Maison des Sports

### Début de la CDJ à 20.15

#### Membres présents :

- Eric DUCOS : président Commission des Jeunes et Secrétaire du Comité
- Bernard BLANCHARD : membre de la CDJ
- Vincent GOUSSET : membre de la CDJ
- Benoît LEROUX : membre de la CDJ
- Marc BROSSARD : cadre technique du comité
- Olivier GROSDOIGT : cadre technique comité / ligue
- Yoann JOUIN: représentant club FEJ de SAINT-MALO
- Nicolas DESBORDES : représentant club FEJ de la TA RENNES
- Véronique RIGOLE : représentant club FEJ de BETTON
- Florence PERESSE: représentant club FEJ du CPB RENNES
- Pascal BOYER: représentant club FEJ de VERN
- Serge SAUVAGE: représentant club FEJ de l'AVENIR de RENNES
- Vincent LE BOULLUEC: représentant club FEJ de BRUZ

#### Membres excusés :

- Jacques SORIEUX : président du Comité
- Michel KERISIT: responsable de la Commission Sportive
- Jacques LABRUE: représentant club FEJ de THORIGNE-FOUILLARD TT
- Anthony BRETON: représentant club FEJ de CESSON
- Cédric ROINSON: représentant club FEJ de VITRE

Eric DUCOS, responsable de la CDJ, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la CDJ et aux nouveaux représentants des clubs FEJ. Un rapide tour de table est fait pour que chacun se présente. Il entame alors l'ordre du jour.

### **1/ Approbation du compte-rendu de la CDJ du 5 mars 2009.**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2/ Choix des délégués sur les Compétitions Jeunes**

Eric passe en revue l'ensemble des compétitions jeunes:

- Circuit des Jeunes : dans la mesure où Eric est présent sur tous les tours (sauf peut-être sur un tour au mois de février/mars), il se porte volontaire pour en être le délégué.
- Championnat Jeunes et titres départementaux par équipes jeunes : Eric se porte également volontaire pour continuer à s'occuper de cette compétition. Patrick FOSSARD s'est engagé à continuer la saisie des feuilles de rencontres sous SPID
- Interclubs Jeunes : Bernard BLANCHARD accepte d'être délégué du Comité pour cette compétition qui aura lieu au CPB Rapatel au gymnase et dans la salle spécifique.
- Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes : la tradition veut que ce soit le secrétaire général qui soit le délégué de la compétition.
- Critérium des Jeunes : Vincent GOUSSET accepte d'être délégué sur cette compétition qui est organisée par le club de La Richardais. Vincent soumet une question sur le lieu de la compétition, car en effet dans la demande du club, il n'est pas fait mention du lieu probable qui serait Dinard comme l'an dernier. Ce dernier point est à confirmer.
- Le Tournoi Découverte sera suivi par Benoit LEROUX.

- Le Trophée Burgiard : par tradition, c'est le responsable de la Commission des Jeunes qui est délégué. Eric confirme son souhait d'être délégué.
- Challenge FEJ: Patrick FOSSARD a accepté de reprendre cette action et de mettre régulièrement le fichier à jour pour déterminer le classement final.

### **3/ Les modifications des règlements pour cette saison.**

Eric passe en revue l'ensemble des modifications des règlements des compétitions jeunes:

- Championnat Jeunes: le championnat Juniors est désormais calé sur le championnat Minimes/Cadets. Les poules sont ainsi constituées de quatre équipes, Le championnat a lieu sur 3 phases, soit sur 9 journées, cela afin de simplifier les concordances des équipes, et faciliter la répartition géographique des équipes en poule.

- Le Circuit des Jeunes: la principale modification concerne les horaires de début puisque la décision a été prise de commencer le Samedi matin à partir de 10h00. Eric profite de ce point pour annoncer que le 1er tour devrait se dérouler dans la salle de Thorigné, mais organisé par le CPB. Vincent GOUSSET soulève le fait que la salle de Bellevue étant occupée le Samedi matin, Saint-Malo n'a plus la possibilité d'organiser un tour du Circuit des Jeunes. Eric émet alors l'idée d'organiser un tour le Dimanche. Personne ne soulève d'avis négatif. De plus, concernant le 3ème tour qui serait concerné, il se trouve qu'il n'y a pas de championnat régional par équipe le dimanche. La décision est donc prise de proposer un changement de date pour que le 3ème tour soit organisé par Saint-Malo le dimanche 10 janvier.

Une décision a également été prise concernant les récompenses du classement général des bons d'achat chez DAUHIN seront remis aux trois premiers de chaque tableau.

- Les Interclubs: Pas de modifications particulières. Les tableaux poussins et poussines seront reconduits. Marc BROSSARD propose éventuellement de faire des équipes de trois poussins, vu le nombre relativement important de poussins licenciés cette année. Après discussion, la décision est prise de conserver la formule actuelle (2 joueurs, formule Corbillon).

Par contre, une idée soulevée est de proposer l'organisation de la catégorie poussin et poussines au niveau régional. Cette proposition sera abordée à la prochaine réunion de la Commission régionale des jeunes.

- Tournoi découverte: La nouveauté est l'ouverture de la compétition aux joueurs "non classés", même si cette notion n'a plus trop de sens. Pour cela, le règlement a été écrit de telle manière à accueillir les joueurs non classés de l'an dernier (possédant 650 points) et les joueurs débutant cette année (possédant 500 points). Les joueurs ayant donc cette année entre 500 et 650 points seront donc acceptés.

- Critérium des Jeunes: Pas de modification particulière, si ce n'est que seuls les 3 premiers joueurs seront récompensés par des bons d'achat.

Marc BROSSARD profite de ce moment pour exprimer son désaccord sur un point du règlement du Championnat de Bretagne, notamment sur la manière de qualifier les minimes filles. En effet, le fait de qualifier les joueurs par rapport à leur points classements au lieu d'utiliser leurs points critérium Fédéral, peut s'envisager pour les catégories cadets et juniors où on constate peu de différence. Par contre, on peut trouver plus de disparité chez les minimes, et plus particulièrement chez les filles. On se retrouve alors dans des situations curieuses où une fille qui joue à l'échelon Nationale 2 du Critérium fédéral n'est pas automatiquement qualifiée car elle n'a pas assez de points classement, cela juste parce qu'elle ne fait pas d'autres compétitions qui pourraient lui ramener des points classement. A côté de cela, il suffit qu'une minime fille fasse deux ou trois perf dans la saison en championnat par équipe (Seniors ou même Jeunes) et elle se retrouve propulsée automatiquement dans les meilleures bretonnes et qualifiée automatiquement au Championnat de Bretagne. La conclusion insidieuse de cette démarche est un désintéressement au Critérium fédéral qui n'a plus qu'un seul objectif: la qualification aux Championnat de France. Il est donc préférable

pour ces jeunes de pratiquer plutôt le Championnat par équipes Jeunes ou Senior où elles vont pouvoir engranger des points classement leur permettant de pouvoir se qualifier automatiquement au Championnat de Bretagne.

L'an dernier le cas s'est produit pour Aloïse BURGOT qui a pu finalement se qualifier par le Championnat d'Ille-et-Vilaine et qui fait également un très bon résultat au Bretagne...

Eric DUCOS enchaîne sur l'organisation du championnat féminin. Il annonce l'inscription de huit équipes pour cette année et propose une formule basée sur une poule de huit équipes où toutes les équipes vont donc se rencontrer. Cela permettra ainsi de trouver sept journées qui ne se chevauchent pas avec le Circuit des Jeunes afin de permettre aux filles de pouvoir participer aux deux compétitions. Personne ne s'opposant à cette proposition, elle sera donc adoptée cette année, sous réserve que le nombre d'équipe inscrite reste à huit.

#### **4/ Points Divers**

Marc a reçu à ce jour neuf dossiers FEJ. Par contre, il avait également demandé dans le courrier accompagnant le dossier que chaque club fournisse une date de visite que le Comité s'est engagé à faire dans la cadre de ce dossier FEJ. Il n'a reçu à ce jour aucune réponse. Marc rappelle donc à chaque club de le faire au plus vite. Certains personnes présentes avouent qu'ils n'ont pas lu ce courrier... Marc rappelle aussi la possibilité de bénéficier, dans le cadre de l'action FEJ, de la gratuité de l'édition d'une plaquette de présentation de club, ainsi qu'une brochure présentant une action de promotion au sein du club.

Dans la même idée, Marc BROSSARD dévoile un projet sur lequel il travaille. Il consisterait à fournir en début d'année deux types de "mallettes" à certains clubs. Une mallette promotionnelle, plutôt destinée à être utilisée sur les forums d'association en début d'année (affiches, video, plaquettes, etc..), et une autre orientée technique composée de raquettes, grosse de balles, méthode française, qui pourrait être proposée dans un premier temps aux clubs non structurés, mais qui s'investissent dans les compétitions jeunes (une trentaine de clubs répertoriés). Autant la première mallette a un coût abordable, autant la seconde a un coût non négligeable. Sont projet va donc dépendre de la capacité à trouver un financement pour payer l'ensemble de ce matériel. Vincent GOUSSET aborde une solution possible au travers de tombola ou de souscription par le biais d'organisme spécialisés dans le domaine. Il propose également une "opération tee-shirt" qui peut rapporter si on se débrouille pour avoir des sponsors. Néanmoins, il souligne aussi la difficulté pour des instances comme les ligues ou les comités à trouver des solutions aux travers de ses bénévoles car ces derniers sont avant tout bénévoles dans leur clubs, et vont donc, en priorité, faire bénéficier leur club des avantages éventuels qu'ils peuvent avoir.

Marc BROSSARD aborde ensuite le financement des stages départementaux. Dorénavant, ces derniers seront organisés sur trois jours, en gardant le même volume horaire d'entraînement. Cela réduit alors le coût du stage. Le stage est également passé à 90 €. Malgré ces deux actions, et l'apport des aides du Conseil Général, on arrive à peine à équilibrer le budget (on serait aux environs de 100 € de déficit).

Véronique RIGOLE intervient pour poser la question concernant les dates des compétitions du Top de Zone et du Trophée Burgiard, qui ont déjà posé problèmes les années précédentes. Eric et Olivier confirment le maintien de l'organisation du Top de Zone au même moment que le Championnat d'Ille-et-Vilaine, et le Trophée Burgiard, les 22 et 23 mai 2010, soit quinze jours avant les Championnat de France benjamins-cadets. De ce fait, la même question que l'an dernier va se poser concernant notamment la qualification des poussins et des benjamins aux Championnat de Bretagne. Il ne semble pas envisageable de demander aux jeunes de faire un choix, l'une et l'autre des compétitions ayant un impact non négligeable, que ce soit pour le joueur lui-même ou pour le club. La formule de l'an dernier ne semble pas non plus une bonne solution, car on se retrouve à qualifier des jeunes aux Championnat de Bretagne qui n'ont pas forcément leur place, avec des tableaux démesurés et une gestion un peu "folklorique" au pied levé... La seule solution qui paraît la meilleure est de déplacer le Championnat d'Ille-et-Vilaine des catégories poussins et

benjamins...mais cela est très dommage par rapport à l'objectif et la notoriété des Championnat d'Ille-et-Vilaine. De plus, cela supprime la possibilité à certains benjamins de pouvoir être qualifiés dans les tableaux Minimes comme cela s'est fait l'an dernier...De plus ce dernier choix n'a de sens que si TOUS les comités de Bretagne le font afin de remettre en place les qualifications réglementaires au Championnat de Bretagne. En revanche, si la Ligue décide de ne pas qualifier automatiquement les joueurs du Top de Zone aux Championnat de Bretagne, le Comité d'Ille-et-Vilaine acceptera de déplacer les Championnat d'Ille-et-Vilaine pour les catégories poussins et benjamins. En conclusion, l'unanimité des personnes présentes estime qu'il semble nécessaire que ce soit l'instance, qui décide de la date du Top de Zone, qui modifie la date du Top de Zone pour la positionner sur une autre date du calendrier (quel inconvénient à mettre cette date en même temps qu'une compétition Seniors, Vétérans ou Corps par exemple), au lieu de mobiliser le SEUL week-end possible pour organiser une compétition telle que les Championnat Départementaux impliquant plus de 500 joueurs !!!

Quant au Trophée Burgiard, la question est de nouveau soulevée: pourquoi ne pas l'organiser soit au mois de Septembre, soit carrément sur le dernier week-end de Juin. Sur ces dates, en effet, il n'y aurait pas de conflit avec d'autres compétitions de haut niveau et les meilleurs joueurs motivés de chaque département pourraient y participer...la question est donc posée à la Ligue de Bretagne !!! Cela n'est pas pensable en effet de mettre les joueurs en porte-à-faux: ces derniers doivent faire la part des choses entre les discours de leurs parents, des dirigeants de leur clubs, des techniciens du Pôle Espoirs et enfin des dirigeants du Comité qui sont souvent contradictoires...Pensez aux jeunes...

Florence PERESSE émet le souhait que les clubs participant au championnat jeunes puissent fournir un plan d'accès à leur salle. En effet, autant les dirigeants de clubs connaissent la plupart des adresses des salles, autant cela devient moins évident lorsque ce sont les parents des jeunes qui doivent accompagner les jeunes sur les lieux des compétitions. Eric annonce que certains plans sont disponibles sur le site du Comité, mais que faute de temps, il n'a pas pu le faire pour tous les clubs. Une suggestion est faite que les clubs envoient eux-mêmes un plan d'accès qui pourrait être mis en accès libre sur le site...

Marc émet un souhait concernant la sélection des joueurs pour les MiniCom's. Au lieu de sélectionner un joueur de 1999, il préférerait sélectionner deux, voire trois joueurs de 2000. Une demande a été faite en ce sens au bureau directeur pour amener 4 joueurs au lieu de 3 cette année. Suite à cette décision, Marc proposera la sélection à la CDJ...

Pour terminer, Olivier annonce la participation du CPB au tournoi international de Fécamp. La délégation sera composée également de Bastien REMBERT de VERN, ainsi que d'Alban MARENGUE de PLERIN pour permettre de constituer des équipes. Ce tournoi a lieu du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre.

Fin de la CDJ : 22h30.